



Demande de mise à disposition d'un terrain communal

Projet de Club Canin Associatif

Présentation de l'association

Le club canin, fondé en 1974, est aujourd'hui une association loi 1901 à but non lucratif, reconnue pour son rôle d'utilité publique au service des habitants et du territoire. Il est présidé depuis 2021 par Sophie Perbost.

L'association s'appuie actuellement sur une équipe composée de 3 éducateurs bénévoles, ainsi que de 4 futurs éducateurs en cours de formation. Ces derniers suivent un parcours certifiant auprès de la Centrale Canine, avec des sessions programmées de septembre à décembre 2026, garantissant un encadrement qualifié et en constante évolution.

À ce jour, le club rassemble environ 40 adhérents, témoignant de l'intérêt local pour ses activités et de son rôle actif dans la promotion de l'éducation canine et du bien vivre ensemble.

Promotion de l'éducation canine

Notre association œuvre activement pour promouvoir une éducation canine respectueuse, accessible à tous et basée sur des méthodes positives.

Nous accompagnons les propriétaires dans l'apprentissage des bases de l'obéissance (rappel, marche en laisse, sociabilisation) afin de favoriser une relation harmonieuse entre le chien et son maître.

Cette démarche contribue également à prévenir les comportements indésirables (agressivité, fugue, peur) et à faciliter l'intégration du chien dans l'environnement urbain et social.

Nos actions s'adressent à tous les publics, du chiot au chien adulte, et visent à responsabiliser les détenteurs d'animaux tout en renforçant leur rôle citoyen.

Activités sportives et éducatives

Nous proposons une large gamme d'activités combinant apprentissage, sport et plaisir, adaptées à tous les niveaux :

- école du chiot
- éducation canine de base et perfectionnement
- disciplines sportives (agility, obéissance, selon équipement et terrain)
- ateliers ludiques favorisant la complicité maître/chien

Ces activités participent à l'équilibre physique et mental des chiens tout en favorisant la cohésion sociale entre les adhérents. Elles permettent également de structurer des temps réguliers d'encadrement, contribuant à une utilisation encadrée et responsable du terrain.

Bien-être animal et prévention

Le bien-être du chien est au cœur de nos pratiques. Nous sensibilisons nos adhérents aux besoins fondamentaux de l'animal : exercice physique, stimulation mentale, alimentation adaptée, soins et respect du rythme de vie.

Nous menons également des actions de prévention concernant :

- les risques liés à la divagation
- les morsures et comportements à risque
- l'abandon et le manque de socialisation

Par la transmission de bonnes pratiques, notre association participe à une cohabitation apaisée entre les animaux et les habitants de la commune, tout en contribuant à la sécurité collective.

Animation de la vie locale

Notre association s'inscrit pleinement dans la dynamique du territoire en contribuant à l'animation de la vie locale.

Nous proposons notamment :

- des démonstrations lors d'événements communaux
- des journées portes ouvertes

Ces actions participent à valoriser l'image de la commune, à créer du lien intergénérationnel et à promouvoir des valeurs de respect, de responsabilité et de vivre-ensemble.

Objectifs du projet

Notre projet vise à disposer d'un espace dédié, aménagé et sécurisé permettant la pratique des activités canines dans des conditions optimales.

Ce terrain offrirait :

- un cadre adapté pour l'éducation et les activités sportives
- une sécurité renforcée pour les chiens et les propriétaires
- une limitation des nuisances en encadrant les pratiques dans un lieu spécifique

Un tel espace permettrait également de garantir le respect des règles de sécurité et des bonnes pratiques, tout en évitant l'utilisation inappropriée d'espaces publics non adaptés.

L'un des objectifs majeurs de notre association est de sensibiliser les propriétaires de chiens à leurs responsabilités.

À travers l'accompagnement et les activités proposées, nous encourageons :

- une meilleure compréhension du comportement canin
- l'apprentissage des règles de sécurité et de civilité
- le respect de l'environnement et des autres usagers de l'espace public

Cette démarche contribue à former des propriétaires engagés, responsables et acteurs du bien vivre ensemble au sein de la commune.

Nous avons à cœur de rendre nos activités accessibles au plus grand nombre, quels que soient l'âge, l'expérience ou la situation des participants.

Notre démarche repose sur :

- des activités adaptées à tous les niveaux (débutants à confirmés)
- des tarifs associatifs modérés
- une pédagogie bienveillante favorisant l'inclusion

L'objectif est de permettre à chaque propriétaire de bénéficier d'un accompagnement de qualité, tout en favorisant l'égalité d'accès aux pratiques éducatives et sportives canines.

Activités proposées

Cours d'éducation canine

Les cours d'éducation canine constituent le cœur de l'activité de l'association. Ils sont organisés en petits groupes afin de garantir un accompagnement personnalisé et une progression adaptée à chaque binôme maître/chien.

Ces séances permettent d'apprendre ou de renforcer les bases essentielles :

- marche en laisse
- Rappel
- positions (assis, couché, pas bouger)
- sociabilisation avec les autres chiens et humains

Les méthodes utilisées sont basées sur la bienveillance et le renforcement positif, favorisant la compréhension et la confiance mutuelle. Les cours s'adressent aux chiots comme aux chiens adultes, quels que soient leur niveau ou leurs antécédents.

Balades et ateliers collectifs

Des balades éducatives et des ateliers collectifs sont régulièrement organisés afin de travailler les apprentissages dans un environnement réel.

Ces temps permettent :

- de renforcer la sociabilisation en situation extérieure
- de mettre en pratique les acquis des cours
- d'habituer les chiens à différents contextes (ville, nature, présence de distraction)

Les ateliers peuvent aborder des thématiques spécifiques (gestion de la laisse, rappel en liberté, jeux de stimulation mentale), tout en favorisant les échanges entre participants. Ces activités contribuent à renforcer le lien social et l'entraide entre adhérents.

Agility et activités sportives

L'association propose des activités sportives canines, notamment l'agility, qui consiste à réaliser un parcours d'obstacles (tunnels, haies, passerelles, slalom) en coopération avec son chien.

Ces disciplines permettent :

- de développer la complicité entre le maître et son chien
- d'améliorer la condition physique et la coordination de l'animal
- de canaliser l'énergie des chiens actifs

Selon les équipements disponibles, d'autres activités sportives et ludiques peuvent être proposées (jeux d'adresse, parcours éducatifs, initiation à différentes disciplines). Ces moments sont à la fois stimulants, éducatifs et conviviaux.

Journées de sensibilisation

L'association peut organiser ponctuellement des journées de sensibilisation ouvertes au public, visant à informer et responsabiliser autour de la relation homme/chien.

Ces journées peuvent inclure :

- des démonstrations d'éducation et d'activités sportives
- des conseils pratiques aux propriétaires
- des échanges autour du comportement canin
- des actions de prévention (sécurité, respect des règles, bien-être animal)

Ces événements participent à la promotion de bonnes pratiques, à la prévention des incidents et à l'amélioration de la cohabitation entre les chiens et les habitants de la commune.

Intérêt pour la commune

Le projet présente plusieurs intérêts concrets pour la commune.

En premier lieu, il contribue à la prévention des nuisances et des incidents liés à la présence de chiens en favorisant leur éducation et en sensibilisant leurs propriétaires, ce qui permet de limiter les comportements indésirables, les conflits d'usage des espaces publics et les risques d'accidents.

Par ailleurs, il participe à la dynamisation de la vie associative locale en proposant une activité structurée, régulière et ouverte à tous, encourageant l'engagement des habitants et renforçant le lien social.

La mise à disposition d'un terrain permet également de valoriser un espace communal en lui donnant une fonction utile, encadrée et entretenue, au service de la population.

Enfin, le projet offre l'opportunité de créer des événements locaux (démonstrations, journées portes ouvertes, ateliers), contribuant à l'animation du territoire, à l'attractivité de la commune et à la promotion du vivre-ensemble.

Demande auprès de la mairie



Prêt ou mise à disposition d'un terrain :

Dans le cadre du développement de ses activités, notre association sollicite le prêt ou la mise à disposition d'un terrain communal. Cet espace permettrait d'organiser dans de bonnes conditions des séances d'éducation canine, des activités sportives ainsi que des actions de sensibilisation.

Nous recherchons un terrain suffisamment spacieux et adaptable, pouvant être aménagé de manière légère et réversible si nécessaire. L'association s'engage à respecter les lieux, à en assurer un usage encadré et à veiller à leur entretien régulier en lien avec les services municipaux.



Accès sécurisé et stationnement proche :

Afin de garantir la sécurité des usagers et le bon déroulement des activités, il est souhaité que le terrain bénéficie d'un accès sécurisé, permettant de limiter les risques de fuite des chiens et d'assurer la tranquillité des environs. La présence d'un espace de stationnement à proximité constitue également un critère important, facilitant l'accueil des adhérents et du public, notamment lors des cours collectifs ou des événements ponctuels. Cela contribue à une organisation fluide et à une meilleure intégration dans l'environnement local.



Utilisation hebdomadaire :

L'association prévoit une utilisation régulière du terrain, à raison de créneaux hebdomadaires définis en amont (cours, entraînements, ateliers). Cette organisation permet de proposer une offre stable et structurée aux adhérents, tout en garantissant une occupation encadrée et prévisible de l'espace.



Partenariat avec la commune :

Notre démarche s'inscrit dans une logique de partenariat avec la commune. Au-delà de la simple mise à disposition du terrain, nous souhaitons développer une collaboration constructive basée sur l'échange et la valorisation des initiatives locales. L'association pourra ainsi participer à la vie communale en proposant des animations, des démonstrations ou des actions de sensibilisation lors d'événements municipaux. Ce partenariat permettrait de renforcer le lien avec les habitants et de contribuer positivement à l'image et au dynamisme du territoire.

Engagements de l'association



Respect du voisinage

L'association s'engage à veiller au respect du voisinage dans le cadre de ses activités. Cela se traduit par une organisation des séances sur des plages horaires adaptées, limitant les nuisances sonores, notamment les aboiements prolongés.

Les adhérents sont sensibilisés aux règles de bonne conduite afin de garantir une cohabitation harmonieuse avec les riverains. Une attention particulière est portée à la propreté des abords, à la gestion des flux de participants et au respect de la tranquillité publique.



Entretien du terrain

L'association s'engage à maintenir le terrain mis à disposition en bon état d'usage. À ce titre, elle assure

- le ramassage régulier des déchets et des déjections canines
- un entretien courant du site (vérification du matériel, propreté générale)
 - une utilisation respectueuse des infrastructures

Selon les modalités définies avec la commune, des actions complémentaires d'entretien ou d'amélioration légère pourront être envisagées, dans le respect du site et de son environnement.



Assurance responsabilité civile

L'association est couverte par une assurance responsabilité civile adaptée à ses activités, garantissant la prise en charge des éventuels dommages matériels ou corporels pouvant survenir dans le cadre des activités encadrées.

Les adhérents sont également tenus de disposer d'une assurance responsabilité civile pour leur animal. Cette exigence permet de sécuriser l'ensemble des pratiques et de garantir une protection pour les participants, les tiers et la commune.



Encadrement sécurisé des activités

Toutes les activités proposées par l'association sont encadrées de manière rigoureuse afin d'assurer la sécurité des participants, des chiens et du public.

Les séances sont organisées par des personnes compétentes, dans le respect des règles de sécurité et des bonnes pratiques en matière d'éducation canine. Les groupes sont adaptés en fonction du niveau des chiens afin d'éviter les situations à risque.

Des consignes claires sont systématiquement données aux adhérents (tenue des chiens, distances, équipements), garantissant un environnement sécurisé et maîtrisé lors de l'ensemble des activités.



Subventions et aides publiques

Le projet de l'association peut s'appuyer sur différents dispositifs de soutien existants, représentant un levier de développement important. À ce titre, il peut bénéficier de subventions municipales et départementales, destinées à encourager les initiatives locales en faveur du sport, de la cohésion sociale et du bien-être animal.

Par ailleurs, des aides dédiées à la vie associative peuvent soutenir le fonctionnement, l'équipement ou les actions menées par l'association.

Le projet s'inscrit également dans une démarche en faveur du bien-être animal, pouvant renforcer son éligibilité à certains dispositifs spécifiques ou appels à projets sur cette thématique.

Enfin, des opportunités de partenariats locaux (avec la commune, d'autres associations, ou des acteurs économiques) peuvent être développées afin de mutualiser les ressources, créer des synergies et renforcer l'impact des actions menées sur le territoire.

Conclusion

En conclusion, ce projet s'inscrit comme une initiative à la fois utile et fédératrice, portée par une association loi 1901 à but non lucratif, engagée dans une mission d'intérêt général au service des habitants. Il répond à des besoins concrets de la population tout en favorisant le lien social autour d'activités éducatives et responsables. Il s'inscrit d'autant plus dans une réalité sociétale forte : selon le baromètre FACCO-ODOXA 2024, près de 29 à 30 % des Français possèdent un chien, soit plusieurs millions de foyers concernés à l'échelle nationale.

Par son approche centrée sur l'éducation canine, le bien-être animal et la prévention, le projet génère ainsi un impact positif durable pour la population, en améliorant la cohabitation entre les usagers de l'espace public.

Soucieux de s'inscrire dans une démarche de développement durable et responsable, il valorise un usage encadré des espaces communaux et promeut des pratiques respectueuses de l'environnement et des équilibres locaux.

Enfin, l'association qui existe depuis plus de 50 ans affirme sa volonté de travailler en étroite collaboration avec la municipalité, dans un esprit d'écoute et de dialogue, afin d'adapter au mieux ses actions aux attentes du territoire et de construire un partenariat pérenne au service de l'intérêt général.